

SREC OCCITANIE

COMPTE-RENDU D'ATELIER

Intitulé de la table ronde	Comment accompagner et financer les projets de création et reprise d'entreprise pour que la Région Occitanie devienne la première région à impact positif ?
Lieu et date	Montpellier, le 22 mars 2022
Animateur(s) Région	Kathya ROUSSON
Animateur(s) Consultant(s)	Cyrille DESMAREST Tatiana REITER

PARTIE 1 : A RETENIR

1. Au regard du vieillissement de la population et de la problématique de la pyramide des âges, il est essentiel **d'améliorer l'attractivité du territoire dans l'objectif d'attirer des jeunes entrepreneurs à envisager d'entreprendre via un projet de reprise d'entreprise**. Il pourrait être envisagé la création d'une « bourse de repreneurs. »
2. L'organisation des instances de partage de témoignages, d'expérience et de savoir-faire est jugée essentielle dans le cadre de la création-reprise d'entreprises en général et des startups en particulier. **Mettre en place des actions favorisant l'envie d'entreprendre et de reprendre via des success stories paraît intéressante, des partenariats renforcés avec les écoles, les universités et les CFA sont également à envisager**. Un événement régional valorisant l'entrepreneuriat et le repreneuriat contribuerait à mieux communiquer sur la politique régionale.
3. **Sur l'accompagnement et le financement des projets de création-reprise, la mise en place d'actions dédiées à certains publics : jeunes, entrepreneurs étudiants, salariés en reconversion professionnelle sont à privilégier**.
4. **L'accompagnement et le financement des startups est jugé réussi en Occitanie**. Le dispositif « START'OC » (il a été indiqué que la mise sur le marché était une étape clé pour une startup) et le parcours créateur sur la plateforme « Hub Entreprendre Occitanie » sont des outils financiers et d'informations adaptés aux besoins de ces jeunes entreprises. Ils doivent être conservés. Néanmoins, il paraît nécessaire de renforcer la communication sur ces outils en particulier et sur la politique régionale en général en faveur de ces jeunes entreprises de façon plus générale.
5. Dans le cadre d'une prise en compte de l'impact positif (ex. des 5 axes présentés) lors du financement des entreprises **des bilans réguliers devront permettre d'évaluer l'évolution qualitative et quantitative de cet impact** selon les critères de mesure identifiées.
6. **Mise en œuvre d'un outil du type « noov'lr »** (outil développé par le réseau des incubateurs et des pépinières pour qualifier la nature de l'innovation, technologique, de service, marketing, organisationnelle, sociale... et son intensité) mais **pour caractériser les entreprises à impact positif**.

PARTIE 2 : IDENTIFICATION DES ENJEUX

Réactions aux questions posées par les animateurs

a) Comment mieux promouvoir le repreneuriat ?

- Afin de favoriser les entreprises locales, notamment les artisans, il serait important **d'interroger les communautés des communes pour comprendre et mieux faire remonter les besoins de reprise d'entreprises locales et faire face ainsi au manque de repreneurs et aux difficultés à les identifier**. Jusqu'à présent, ces communautés manquent de proactivité par rapport au partage de ces informations. D'une façon plus générale être plus proche du terrain et des EPCI et aller plus vers le terrain pour diagnostiquer les besoins et faire remonter et communiquer sur les dispositifs, à l'instar de ce qui est fait sur le programme OCCTAV (conventions de partenariat entre les Consortiums territoriaux et les EPCI)

- Plusieurs secteurs économiques en tension (ex. Industrie) risquent de perdre ou sont à la recherche de savoir-faire dans le cadre de la transmission des entreprises. La Région offre un accompagnement dédié pour la mise en relation entre le cédant et le repreneur à travers soit une porte d'entrée géographique (ZRR et ZMM sur le **programme Occtav**) soit sur un **secteur d'activité spécifique (le bâtiment avec TRANSMIBAT)**. Ce type d'initiatives mériterait une communication (dirigeants d'entreprises, EPCI, futurs repreneurs, etc.) et une valorisation plus importante afin d'étudier les possibilités de les dupliquer. Ainsi l'initiative OCCTAV doit pouvoir être mieux valorisée. Ce programme concerne tous les secteurs d'activité et peut contribuer à favoriser la ré-industrialisation y compris dans les zones rurales via un accompagnement global sur la mise en relation cédants-repreneurs.
- Pour OCCTAV : amélioration à apporter sur l'ergonomie et le moteur de recherche du site sur les affaires à reprendre.
- Au regard du vieillissement de la population et de la problématique de la pyramide des âges, il est essentiel **d'améliorer l'attractivité du territoire dans l'objectif d'attirer des jeunes entrepreneurs afin qu'ils concrétisent leur désir d'entreprendre via un projet de reprise d'entreprise**. Pour ce faire, il faudrait favoriser l'accès à l'information sur les opportunités d'entreprises à reprendre auprès de ces futurs jeunes entrepreneurs. Les étudiants-entrepreneurs notamment devraient pouvoir accéder aux informations de la « **Bourse régionale des opportunités des affaires à reprendre** ».
- Beaucoup de jeunes ont envie d'entreprendre sans pour autant savoir dans quel domaine ou quel secteur d'activité s'investir. La création d'une plateforme de mise en relation des entreprises et des entrepreneurs pour partager des idées pourrait les rassurer dans leurs démarches. Il serait important de **mettre à disposition des témoignages de réussite et promouvoir des instances de rencontre pour inciter les jeunes à la création et à la reprise d'entreprises**. Mettre en avant les success stories pour communiquer sur la reprise d'entreprise et sur les opportunités d'entreprendre par ce biais.
- Sensibiliser les apprentis et les coopérateurs de CAE qui pourraient avoir de bons profils pour devenir de futurs repreneurs d'entreprise.
- Problématique : identifier les entreprises à reprendre, comment qualifier l'information et la rendre visible. Préconisation : créer une plateforme de mise en relation cédant-repreneur (adossée au HUB ?).
- La confidentialité est un frein à la démarche de cession d'entreprise en effet les cédant ne souhaitent pas que leur projet de cession soit divulgué au plus grand nombre pour des raisons compréhensibles (départ clients, salariés...). **L'idée serait de prendre le problème à l'envers et de constituer une bourse de repreneurs** au lieu d'une bourse d'affaires à reprendre. Les cédants pourraient utiliser cet outil en toute confidentialité.
- Des partenariats avec les écoles, les universités, les CFA pour renseigner les étudiants sur les possibilités et les atouts du repreneuriat et ainsi les motiver à s'investir dans la reprise des entreprises. **L'Université de Toulouse a un programme d'accompagnement des étudiants** qui souhaitent développer des projets d'entrepreneuriat. Ce type de démarches pourrait être mises en place auprès des autres Universités / Ecoles (à voir au regard du cycle d'étude de celles-ci).
- Dans le secteur agricole, où la question du repreneuriat est parfois critique, certaines initiatives afin d'encourager la transmission d'information sont évoquées avec **des organismes d'accompagnement qui mettent en place des événements pour réunir les agriculteurs, dont par exemple le « café de la transmission »**. Ce concept pourrait être dupliqué sur d'autres secteurs d'activité.
- Dans le contexte économique actuel, un nombre important de cadres envisagent une **reconversion professionnelle**, notamment dans le secteur de l'aéronautique. **L'offre d'accompagnement pour aider dans la transition de carrière devrait être améliorée**. Dans l'objectif d'offrir une vision systémique des secteurs et des métiers, des ateliers de formation transverses pourraient être organisés. De plus, il serait important de créer des réseaux de salariés et inciter les entreprises à faire appel aux cabinets de reclassement pour trouver des employés avec du potentiel dans leur domaine. Il serait

intéressant de proposer une communication ciblée auprès de ces cabinets APEC BPI Leroy Altedia. **Piste à creuser : comment améliorer et renforcer la communication et la promotion du repreneuriat vers le monde salarial en reconversion ?**

- **A l'avenir, il serait important de réfléchir à l'organisation d'un événement régional valorisant le repreneuriat.** Nécessité de faire des événements pour que les gens se rencontrent et échangent de façon informelle afin de créer une dynamique en faveur de la transmission/reprise. Il ne faut pas procéder en faisant uniquement de l'information descendante.
- La mise en place d'une démarche RSE peut être un bon moyen de motiver certains futurs entrepreneurs à s'intéresser à la reprise d'entreprise plutôt qu'à la création. En effet, cela peut leur permettre de réorganiser l'entreprise reprise en profondeur pour mettre en œuvre cette politique de RSE et ainsi de faire preuve de créativité et d'initiative comme dans un processus de création, tout en donnant du sens à leur projet.

Par ailleurs, certains participants ont souligné le besoin de favoriser un modèle économique de proximité, jugé nécessaire pour développer les entreprises locales. Dans l'objectif d'encourager les entreprises à construire un modèle économique de proximité, la Région pourrait les accompagner par exemple dans leurs démarches RSE, et de façon plus générale sur une démarche de repreneuriat engagé, à travers la mise en place d'audits d'évaluation.

b) Quelles sont les difficultés et pistes d'amélioration pour accompagner et financer les startups ?

- **L'accompagnement et le financement des startups est jugé réussi en Occitanie.** Le dispositif « START'OC » (il a été indiqué que la mise sur le marché était une étape clé pour une startup) et le parcours créateur sur la plateforme « Hub Entreprendre Occitanie » sont des outils financiers et d'informations adaptés aux besoins de ces jeunes entreprises. Ils doivent être conservés. Néanmoins, il paraît nécessaire de renforcer la communication sur ces outils en particulier et sur la politique régionale en général en faveur de ces jeunes entreprises de façon plus générale. Un rapprochement avec la French Tech pourrait être envisagé.
- La Région doit mieux communiquer sur ses actions en faveur des startups pour rendre plus visible son soutien à ces jeunes entreprises, notamment à travers les réseaux d'accompagnements qu'elle finance et qu'elle anime.
- De plus, il est essentiel d'aider ces startups à franchir le cap de 3 ans et avoir un acteur externe en capacité de les aider à consolider leur développement **stratégique à moyen termes**. L'accompagnement sur une durée longue (à 5 ans) de ce type d'entreprise est à privilégier.
- Il serait important d'adapter les modalités d'accompagnement et de financement au regard des besoins et nécessités de la startup de la Biotech.
- Ces jeunes entreprises font parfois face aussi à **des problématiques réglementaires et de recherche de locaux** sur le territoire de l'Hérault :
 - Manque de lieux adaptés pour « démontrer » leur produit : Le territoire devra s'interroger sur comment faciliter la mise à disposition des lieux de démonstration. Pour convaincre leurs clients, certaines startups ont besoin d'avoir des démonstrateurs opérationnels. Il faut des partenaires en région qui acceptent de participer à la mise en œuvre et au financement de ces démonstrateurs.
 - Réglementations lourdes à respecter avant de lancer les phases de commercialisation.
- Une autre difficulté pour le développement des startups est celle du **recrutement des équipes commerciales et techniques (notamment sur la filière informatique sur les postes de développeurs)**: La carrière commerciale au sein des startups attire peu les étudiants des écoles de commerce qui ambitionnent plus des carrières au sein des grands comptes. En revanche, le métier de développeur est très recherché par les étudiants mais implique des salaires compétitifs et inabordables pour les jeunes startups.

- Ainsi, il est important **promouvoir les offres de stage dans des startups pour que les étudiants s'investissent avant d'entrer sur le marché du travail** (ex. défraiement des stagiaires à continuer à prendre en compte dans Start'Oc). Il est aussi nécessaire de donner une culture entrepreneuriale aux étudiants lors de leurs formations universitaires.
- En outre, l'interaction au sein des équipes entre les acteurs du développement commercial et du développement technique n'est pas suffisante. Il serait intéressant mettre en place des formations de management et des journées immersion pour démystifier les métiers et transmettre du savoir-faire. Des formations sur l'intelligence émotionnelle et les « soft skills » pourraient aussi contribuer au rapprochement de ces métiers.
- Préconisation d'échange de point de vue et de pratiques : aller chercher des dirigeants expérimentés (cédants par exemple) pour immersion dans des startups. Relai cédants et startupers pour échange d'expérience.
- **Est-il envisageable de créer un outil du type « noov'lr »** (outil développé par le réseau des incubateurs et des pépinières pour qualifier la nature de l'innovation, technologique, de service, marketing, organisationnelle, sociale... et son intensité pour **caractériser les entreprises à impact positif**).
- Pour les jeunes entreprises, la mise en place d'actions permettant de s'inscrire dans la transition écologique ou sociétale a un coût important et impacte fortement un modèle économique encore très fragile. Cela peut mettre en difficulté certaines d'entre elles. Il ne faut pas perdre de vue que générer du CA et atteindre le seuil de rentabilité restent la priorité lors du démarrage d'une activité. C'est cette assise financière qui permettra ensuite de mettre en œuvre la transition et la transformation du modèle vers un entrepreneuriat plus engagé
- Il est nécessaire d'aider les entreprises financièrement pour qu'elles puissent obtenir des labels/certifications. Obtenir ces labels/certifications demande des moyens financiers et humains que ne peut pas toujours supporter seule une jeune entreprise.

PARTIE 3 : PROPOSITIONS DES CRITERES MESURABLES POUR LES 5 AXES D'IMPACT POSITIF

Axe 1

Emploi

Liste des critères proposées :

- Identifier les métiers à préserver et évaluer si l'entreprise fait appel aux professionnels du territoire
- Mesurer le nombre d'emplois créés ou maintenus par l'entreprise (direct ou indirect)
- Mesurer le nombre des postes accessibles aux jeunes en début de carrière et aux seniors
- Evaluer la politique RH de valorisation des compétences internes avec une matrice de compétences
- Mesurer le pourcentage des travailleurs en réinsertion dans l'entreprise
- Mesurer le pourcentage du chiffre d'affaires investi dans des formations
- Evaluer l'offre de formations aux employeurs
- Evaluer la précarité et durabilité des postes
- Evaluer l'investissement dans les métiers du futur et les métiers sous tension d'après la base des données de l'entreprise
- Mesurer le nombre d'emplois relocalisés sur le territoire
- Déterminer le taux d'embauche en CDI des stagiaires et des jeunes en alternances
- Mesurer le pourcentage des salariés en CDD, CDI, stage, alternances, etc.

Axe 2

Territoire

Liste des critères proposées :

- Evaluer la contribution de l'entreprise aux **savoir-faire locaux**
- Prioriser les entreprises qui développent des projets dans les **filières en tension**
- Identifier les entreprises **implantées dans les zones fragiles** (QPV, ZRR, ZMM, etc.)
- **Dénombrer les projets « Living Lab »** qui permettent la mise en commun d'expertises dans de multiples domaines du territoire
- **Créer une base de données pour définir les priorités du territoire** à prendre en compte lors de l'évaluation des entreprises
- **Mesurer le taux de licenciement** par l'entreprise dans une zone rurale
- **Evaluer l'utilité de l'entreprise sur le territoire**, notamment par rapport à la disparition des petits commerces locaux
- Déterminer le nombre des **partenariats et collaborations avec des acteurs locaux**

Axe 3

Social

Liste des critères proposées :

- Se baser sur la **grille d'analyse d'impact positif MESIS**
- Evaluer le **respect des droits des travailleurs**
- Mesurer le **nombre d'employés issus des zones prioritaires** (rural, QPV)
- Mesurer **l'économie faite aux fonds publics** par des entreprises privées
- Mesurer le **taux des produits « made in Occitanie »**
- Evaluer le **pourcentage de recrutement des personnes en réinsertion professionnelle**
- Evaluer la **proposition de solutions en matière de mobilité et de logement dans les zones rurales** aux employés
- **Déterminer le coefficient multiplicateur des salaires des employés** (dirigeant v. salaire le plus bas)
- Evaluer la **prise en compte de la diversité** dans le processus de recrutement

Axe 4

Environnement

Liste des critères proposées :

- **Mesurer la distance parcourue** par les produits vendus par l'entreprise
- Mesurer le pourcentage du produit issu des **matériaux recyclés**
- Mesurer les économies faites par l'entreprise en termes de : CO2, kilowatt, déchets, eau, kilomètres, etc.
- Déterminer le **pourcentage des fournisseurs d'approvisionnement locaux**

- Evaluer l'incitation à des **mobilités « douces »**
- **Mesurer l'empreinte environnementale du numérique** en se basant sur les grilles des labels « Green IT »
- Evaluer le respect de **l'économie circulaire**
- Evaluer le **recyclage des produits invendus**

Axe 5

Gouvernance

Liste des critères proposées :

- **Evaluer la participation des dirigeants dans les instances de partage d'information** et des compétences pour inciter la création des entreprises
- **Mesurer l'écart des salaires** dans l'entreprise en fonction des grades
- **Evaluer la participation à des mécénats de compétence** des PME/PMI
- **Se baser sur la grille de création des SCOP** (Société coopérative de production) **et SCIC** (Société coopérative d'intérêt collectif) pour évaluer le partage de la gouvernance dans l'entreprise
- **Evaluer l'aide donnée aux TPE** et structures régionales par l'entreprise
- Identifier les dispositifs mis en place pour promouvoir **l'égalité homme-femme**
- Evaluer les **actions mises en œuvre pour le bien-être des salariés** (télétravail, etc.)

PARTIE 4 : PROPOSITIONS POUR INTEGRER CES CRITERES DANS LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT

Liste des actions proposées :

- **Mettre en place un outil pour qualifier et quantifier la nature et l'intensité de l'impact** et définir un **objectif d'évolution** pour l'entreprise dans sa démarche d'engagement. Faire un **bilan régulier** afin de mesurer l'évolution de l'impact par rapport à l'objectif. Il ne faut pas faire du punitif mais au contraire **encourager les initiatives** en mesurant les **dynamiques** (regarder l'amélioration de la situation en fin d'opération par rapport à la situation initiale).
- **Promouvoir la transparence** et communiquer sur les aides de la région reçues par une entreprise s'inscrivant dans une démarche d'engagement.
- **Dresser un guide de bonnes pratiques** à développer pour avoir un impact positif et les mettre à disposition des TPE. Ceci permettrait de donner des idées aux entreprises qui souhaitent faire appel à des aides publiques favorisant l'entrepreneuriat engagé
- **Créer un outil pédagogique avec des informations sur l'impact positif** et les aides du territoire au-delà de la grille de financement. Il faut un outil de diagnostic et/ou de mesure.
- **Encourager l'implantation des startups hors métropole** en proposant un financement plus élevé sur les autres territoires.